



Enjeu 8

Préserver et restaurer la dynamique fluviale de la rivière Allier en mettant en œuvre une gestion différenciée suivant les secteurs

Pour cet enjeu, les objectifs et les dispositions du PAGD visent à :

- Définir une stratégie globale de préservation de l'espace de mobilité optimal :
 - En limitant fortement l'urbanisation ou l'implantation de nouveaux enjeux dans l'espace de mobilité optimal,
 - En limitant / encadrant les aménagements ou ouvrages susceptibles de faire obstacle au déplacement naturel du cours d'eau dans l'espace de mobilité optimal.
- Organiser/animer un suivi de la dynamique fluviale sur l'axe Allier,
- Organiser /planifier et accompagner les actions de restauration de l'espace de mobilité optimal,
- Décliner un programme global de réhabilitation et de gestion des gravières et préciser les modalités de réhabilitation.

Objectif général	N° Disposition	Libellé disposition
8.1 Encadrer les usages pouvant dégrader la biodiversité des écosystèmes aquatiques	8.1.1	Préserver l'espace de mobilité optimal par l'aménagement du territoire
	8.1.2	Encadrer la réalisation de tout aménagement ou ouvrage susceptible de faire obstacle au déplacement naturel du cours d'eau La disposition 8.1.2 est renforcée par la règle n°3 du projet du règlement du SAGE : ● Règle 3 → Encadrer les nouveaux travaux et projets dans l'espace de mobilité optimal
	8.1.3	Mettre en place un outil de suivi de connaissance de l'évolution de la morphologie du lit de l'Allier
8.2 Restaurer la dynamique fluviale de l'Allier	8.2.1	Restaurer la dynamique fluviale dans l'espace de mobilité optimal
8.3 Définir et encadrer la gestion des extractions de granulats alluvionnaires (anciennes ou en cours)	8.3.1	Définir et mettre en œuvre un programme de réhabilitation et de gestion des anciennes gravières

COMPATIBILITÉ
des documents d'urbanisme

COMPATIBILITÉ
des autorisations d'occupations temporaires du domaine public fluvial

CONFORMITÉ

- 
- AELB** : Agence de l'Eau Loire Bretagne
CLE : Commission Locale de l'Eau
DCE : Directive Cadre sur l'Eau
DICRIM : Document d'informations Communal sur les Risques Majeurs
DOCOB : Document d'Objectifs (définit, pour chaque site Natura 2000, un état des lieux, des objectifs de gestion et les modalités de leur mise en œuvre)
DPF : Domaine Public Fluvial
ENS : Espace Naturel Sensible
EP Loire : Etablissement Public Loire
ICPE : Installation Classée pour la Protection de l'Environnement
IOTA : Installation, Ouvrage, Travaux soumis à la Loi sur l'Eau (nomenclature : article R. 2144-1 du Code de l'Environnement).
PAGD : Plan d'Aménagement et de Gestion Durable
PDPG : Plan départemental pour la Protection du milieu aquatique et la gestion des ressources piscicoles
PNA : Plan national d'actions en faveur d'espèces remarquables
PLAGEPOMI : Plan de gestion des poissons migrateurs
PLU : Plan Local d'Urbanisme
PPri : Plan de Prévention des Risques Inondations
SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale
SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SRCE : Schéma Régional de Cohérence Écologique
ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique



Président

M. Bernard SAUVADE,
Vice-Président du Conseil départemental
du Puy-de-Dôme

Vice-Président

M. Jean LAURENT,
Conseiller départemental de l'Allier
du Puy-de-Dôme

Animatrice

Mme Lucile MAZEAU
Tél : 04.73.31.82.06
lucile.mazeau@eptb-loire.fr

Assistante administrative

Mme Gisèle CHARDON
Tél : 04.73.31.82.07
gisele.chardon@eptb-loire.fr



www.sage-allier-aval.fr

Réalisation

Etablissement public Loire

Partenaires financiers



Établissement public du ministère
chargé du développement durable

AUVERGNE – Rhône-Alpes*

* Co-signature provisoire : Le nom de la Région sera fixé
par décret en conseil d'État avant le 1^{er} octobre 2016
après avis du Conseil Régional.

région BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ



www.sage-allier-aval.fr

Commission Locale de l'Eau

SAGE Allier aval

Établissement public Loire
Hôtel de région Auvergne-Rhône-Alpes
59 boulevard Léon Jouhaux - CS 90706
63050 Clermont-Ferrand Cedex 2



S A G E
ALLIER AVAL